

Formation sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

3IS BORDEAUX
CROQUET Camille
05.56.50.90.30
fmouli@3is.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Public concerné : Toute personne ayant pour l'obligation de suivre une formation (art. R7122-3) en vue de répondre à l'obligation de déclaration d'activité (catégorie 1 à 4) ou qui souhaite se former à la sécurité des spectacles.

Prérequis pédagogiques :

- Avoir une connaissance des champs artistiques, culturels ou événementiels, ou avoir un projet culturel. - savoir lire et écrire

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

01- Connaître le cadre juridique général relatif à l'organisation de spectacles vivants et le champs des responsabilités civiles et pénales inhérentes à cette activité. 02 -Savoir appliquer ou faire appliquer la réglementation incendie des établissements recevant du public (ERP) spécifique aux lieux de spectacles. 03- Connaître les principales règles du code du travail et les principes généraux de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. Savoir analyser les incidents et accidents du travail et tout autre risque relatif à la santé des personnes. 04- Savoir prendre en compte les contraintes d'exploitation liées aux éléments structurels fixes, mobiles ou démontables utilisés pour organiser des spectacles et accueillir du public dans des conditions optimales de sécurités.

Contenu et modalités d'organisation

MODULE 1- Le code de la construction et de l'habilitation et la réglementation ERP MODULE 2 - Le feu et ses conséquences MODULE 3 - Le comportement au feu des matériaux MODULE 4 - Le classement des locaux MODULE 5 - Les dégagements, évacuations et accessibilités MODULE 6 - Les installations techniques et leurs vérifications périodiques MODULE 7 - L'organisation des secours MODULE 8 - La réglementation générale de l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant exploitant de lieux MODULE 9 - Les différents statuts de l'artiste ou du technicien MODULE 10 - Les différentes obligations des employeurs liées à l'embauche MODULE 11 - La limitation sonore MODULE 12 - La sécurité des salariés MODULE 13 - Les principes généraux de prévention des risques MODULE 14 - L'entretien des installations techniques MODULE 15 - La sécurité des événements MODULE 16 - Les ensembles démontables

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**
Commentaires sur la parcours personnalisable **à raison de 7 h par jour du lundi au vendredi de 9h à 17 h**

Validation(s) Visée(s)

> **Attestation de fin de formation**

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00287601	du 16/05/2022 au 20/05/2022	Bègles (33)	3IS BORDEAUX		Non éligible	
00322824	du 14/11/2022 au 18/11/2022	Bègles (33)	3IS BORDEAUX		Non éligible	
00376688	du 13/11/2023 au 17/11/2023	Bègles (33)	3IS BORDEAUX		Non éligible	
00376689	du 11/03/2024 au 15/03/2024	Bègles (33)	3IS BORDEAUX		Non éligible	

00376690

du 07/10/2024 au
11/10/2024

Bègles (33)

3IS BORDEAUX

Non
éligible

FPC